

**CONCERTATION PROJET  
RELOCALISATION DES ASSOCIATIONS A LA NOUVELLE HALLE DES SPORTS  
ET A L'ESPACE CRÉATION**

**ATELIER DU 05/10/2021 – NIMES, VILLE DE SPORT  
TABLE RONDE 2 : RELOCALISATION DES ASSOCIATIONS  
COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES**

**Garantes CNDP :**

- Catherine WALERY – Garante CNDP

**Équipe projet :**

- Anaïs AMADIEU - Architecte - chef de projet
- Gilles LEGAL – Architecte - chef de projet
- Nathalie BARON ALDIN - Direction de la construction/Service équipement, ville de NIMES
- Laurent BOISSIER – Élu, Adjoint aux sports villes de NIMES
- Jean-Yves WOZNIACK - Directeur Général des Services Techniques, ville de NIMES
- Sylvie MOUNIS - Directrice Générale Adjointe, ville de NIMES
- Farid HADJAZ - Directeur du service des sports, ville de NÎMES
- Sandrine MAZZIA - Professeur de sport, Direction départementale jeunesse et sport
- Alexandra PELATAN - Gestionnaire administrative Direction des sports, ville de NIMES.

**Participants :**

- Yves COSTA – Association L'ÉCHIQUIER NIMOIS
- Jean-Michel HUGUET– Association BILLARD CLUB NIMOIS
- Alain GUILLAUMIE - Association BILLARD CLUB NIMOIS
- Christian SIMONIN - Association – Président du BILLARD CLUB NIMOIS
- Magali YANG – Association MK TAEKWONDO
- Denis LANOY - Citoyen membre du PCF
- Pierre-Edouard DETREZ - Citoyen membre du PCF
- Denis COSTE - Association SCRABBLE NIMOIS
- Jérôme PASCAL - Association SCRABBLE NIMOIS
- Hervé MALBOS - Association LES ALLOBROGES NIMOIS
- Norbert VIVES - Association ROLLER LIB NIMES
- Jean-François COUMEL - Élu, Commissaire enquêteur.

Madame WALERY assiste à la table ronde n° 2 consacrée à la relocalisation des associations.

## QUESTIONS / RÉPONSES

### **Christian SIMONIN -BILLARD CLUB NIMOIS - Association relocalisée à l'Espace Création :**

*Multiplés questions sur l'ensemble du projet concernant l'organisation, les infrastructures intérieures et extérieures portant sur la sécurité et l'accessibilité aux transports en commun.*

*Au niveau du stationnement : est-il possible d'avoir accès au parking du gymnase des Oliviers ?*

*Quelle date est prévu la délocalisation ?*

*L'association ne cache pas qu'il lui tarde de quitter les locaux actuels par rapport à plusieurs dysfonctionnements.*

### **Jean-Yves WOZNIAK - Directeur Général des Services Techniques :**

- Le site aujourd'hui est occupé par l'école des beaux-arts.

La sécurité y est assurée à tous points de vue même si l'apparence extérieure du bâtiment paraît désuète.

Il n'y a pas non plus de problème concernant la fréquentation.

-L'extérieure sera amélioré mais sans changement.

-L'Espace Création peut accueillir toutes les associations prévues sur ce site.

-Le début des consultations du choix de l'architecte commencera à la fin de cette année et le choix sera fait en Février/Mars 2022.

-Concernant le stationnement, le rachat du terrain de la maison témoin permettra d'offrir davantage de place de parking.

-Pour les transports en commun, il y a autant de desserte à l'espace création qu'à la Halle des sports.

-La livraison est prévue pour Mars/Avril 2024.

### **Farid HADJAZ - Directeur du service des sports :**

-Concernant le parking des oliviers il n'y a pas de possibilité de stationnement. C'est un complexe sportif ouvert au collège. Malgré des travaux d'aménagement supplémentaires en cours, les quelques places de parking existantes vont être strictement réservées aux enseignants.

L'achat de l'espace de proximité de la maison témoin va créer une zone de stationnement plus importante.

-Faire remonter les dysfonctionnements à la Mairie pour faire intervenir les entreprises.

### **Jean-Michel HUGUET :**

*Est-ce que l'architecte sera choisi en fonction de nos besoins ?*

*Quand l'architecte aura été choisi, continuez-vous à échanger avec nous sur l'évolution du projet ?*

*Est-ce que le délai annoncé est définitif ou y-a-t-il possibilité d'avancer ces délais ?*

Jean-Yves WOZNIAK - Directeur Général des Services Techniques :

-L'architecte sélectionné en réponse au programme demandé.

Il procèdera à la répartition des clubs et dessinera l'intérieur en fonction des demandes et besoins de chacun tout en s'adaptant aux surfaces existantes.

-Les échanges continueront pour toujours définir au mieux les besoins et la façon dont les choses vont s'organiser.

-La date de livraison est Mars / Avril 2024, ce n'est pas possible avant car nous avons la contrainte de l'occupation des lieux par les beaux-arts. La réhabilitation doit donc se planifier aux moments des vacances scolaires.

Nathalie BARON ALDIN - Direction de la construction/Service équipement :

Nous continuerons à vous associer au projet.

*Catherine WALERY Garante de la concertation :*

*Vous avez annoncé la réhabilitation et la mise en service de l'espace création pour Mars/Avril 2024, est-ce compatible avec la démolition du stade des Costières prévu avant Septembre 2024 ?*

Jean-Yves WOZNIAK - Directeur Général des Services Techniques :

La livraison de la halle des sports est prévu pour septembre 2024, avec une démolition du stade des costières dans la continuité 2024.

Farid HADJAZ - Directeur du service des sports :

La désaffectation du stade des Costières se fera prévisionnellement à la fin de la saison sportive 2024.

*Denis COSTE - Association SCRABBLE NIMOIS Association relocalisée à l'Espace Création :*

*M.COSTE remercie la Ville pour son accueil et regrette que son association ne soit pas relogée au niveau de la Halle des Sports.*

*En effet, il évoque ses inquiétudes sur l'espace Création concernant la sécurité aux abords de l'espace création, du parking et de la desserte des transports en commun.*

Jean-Yves WOZNIAK - Directeur Général des Services Techniques :

-Intégrer une salle spécifique pour le scrabble à ce moment-là de la procédure n'est pas possible car le programme est déjà défini.

-Pour les transports en commun, il y a autant de desserte à l'espace création qu'à la Halle des sports.

Farid HADJAZ - Directeur du service des sports :

-Dès le début, les clubs choisis pour basculer à l'Espace Création ont été cités, et mis au courant. Des visites ont été programmées afin de définir le nombre de m2 nécessaires et l'aménagement des lieux en concertation avec les associations.

-Les espaces sportifs de la Ville sont sécurisés avec de la vidéosurveillance.

Le gymnase des Oliviers, le city stade, et le collège à proximité, sont des installations qui reçoivent en permanence des activités sportives. Aucun incident n'est à déplorer sur cette installation. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur ce site.

**Yves COSTA-Association L'ÉCHIQUIER NIMOIS Association relocalisée à l'Espace Création :**

*M. COSTA a les mêmes inquiétudes que ces collègues président d'associations sur l'accès aux transports en commun et à la sécurité du site.*

-La réponse concernant la sécurité a été faite par Jean-Yves WOZNIAK en même temps que pour le BILLARD NIMOIS à savoir que le site est sécurisé.

-Pareil que pour le SCRABBLE NIMOIS il y a autant de desserte à l'espace création qu'à la Halle des sports.

**Hervé MALBOS - CLUB DE GYMNASTIQUE LES ALLOBROGES NIMOIS - Association relocalisée à la HALLE DE SPORTS :**

*La HALLE des SPORTS restera-t-elle ouverte quand il y aura des matchs de NIMES OLYMPIQUE ?*

*L'entretien des locaux actuels et du matériel sportif jusqu'à la livraison en 2024 sera-t-il maintenu malgré la destruction des Costières ?*

Farid HADJAZ - Directeur du service des sports :

-L'activité des associations sera maintenue les jours de match du NÎMES OLYMPIQUE. Néanmoins cela risque d'entraîner des difficultés de parking.

Une autre organisation sera à prévoir, il sera peut-être préférable d'utiliser les transports en commun ces jours-là.

Nous ne savons pas quel jour auront lieu les matchs que ce soit ligue 1 ou ligue 2 (19 match/an).

-Concernant l'entretien, les travaux du quotidien continueront.

Nous devons trouver le bon équilibre sur le fonctionnement qui permettra de maintenir une activité dite "normale" durant ces 3 ans.

-Concernant le mobilier sportif : seul le mobilier en très bon état sera déménagé et le restant sera changé à ce moment-là.

D'ici le déménagement, s'il y a du mobilier sportif à renouveler, l'engagement sera fait dans l'activité courante.

De plus, suite aux dégâts provoqués par les inondations dans certaines salles un renouvellement partiel du matériel sportif est déjà prévu.

*Denis LANOY - Citoyens membre du PCF :*

*Questions concernant l'impact sur le fonctionnement simultané de l'école des beaux-arts en tenant compte de leurs installations, de leurs équipements assez lourd (pour exemple l'Ateliers de gravure) et les associations sportives ?  
Est-ce que l'école des beaux-arts est partenaire du projet ?*

Jean-Yves WOZNIAK - Directeur Général des Services Techniques :

-Concernant le fonctionnement avec l'école des beaux-arts, le projet leur a été présenté. Le recensement des surfaces, ainsi que les activités prévues sur ce lieu ont été pris en compte pour réhabiliter les lieux en fonction de leurs besoins. La totalité du bâtiment va profiter d'une réhabilitation conséquente. Des interventions sont d'ores et déjà prévues sur la toiture pendant les vacances scolaires.  
-Le calendrier des travaux à venir va leur être présenté.

Nathalie BARON ALDIN - Direction de la construction/Service équipement :

-Les locaux impactés ont été vus avec l'école des beaux-arts. Concernant leur stockage, les ateliers et machines déjà en place, rien ne sera déplacé néanmoins les surfaces seront optimisées.

*Norbert VIVES - Association ROLLER NIMES -Association relocalisée à la HALLE DES SPORTS :*

*M. VIVES souhaite savoir si au niveau de la HALLE DES SPORTS, il a été envisagé un anneau extérieur pour le roller, ou sinon ou pourra-t-il poursuivre cette activité ?  
Ce dernier a pris contact avec M. HADJAZ pour lui demander l'autorisation d'accès au skate Park.  
Jusqu'à la livraison de la HALLE DES SPORTS, sera-t-il toujours possible d'utiliser cet anneau ?  
Il en profite également pour signaler, qu'en plus des détritiques en tous genres, son association subit à l'heure actuelle des runs automobiles et des rodéos, sur le stade des Costières.*

Farid HADJAZ - Directeur du service des sports :

-Concernant l'accès au skate Park ce n'est pas possible parce que des nouveaux travaux sont envisagés et que de toute façon cette installation n'est pas adaptée au roller.  
-Les espaces de stationnement ou les voies réservées aux pompiers peuvent être une solution mais au moment présent rien n'est arrêté.  
Il faut savoir que lors des matchs de Nîmes Olympique, il ne sera pas possible d'accéder à cet espace.

Jean-Yves WOZNIAK - Directeur Général des Services Techniques :

-le club peut profiter de l'espace des Costières jusqu'à la livraison.  
-Dans la conception du bâtiment de la Halle des SPORTS, une voie complètement sécurisée et fermée est prévue pour les livraisons et les secours.

Cet espace sera étudié afin de vérifier s'il peut satisfaire à leur demande sachant que le revêtement étant neuf la piste sera de bonne qualité.

-La livraison est prévue pour l'été 2024.

*Magali YANG – Association MK TAEKWONDO Association relocalisée à la HALLE DES SPORTS :*

*Mme YANG souhaite savoir si la taille de la salle de combat à la Halle des sports sera équivalente à la salle actuelle ?*

*Et suivant sa taille, est-ce qu'il est prévu une division possible pour doubler l'utilisation ?*

Farid HADJAZ - Directeur du service des sports :

-La salle de combat est de meilleure qualité en espace, en vestiaires, en bureau associatif.

Cette Halle est conçue pour accueillir des manifestations d'envergure.

La taille de la salle 14/24 mètres soit 336 m<sup>2</sup>.

Cet espace pourra permettre de faire deux espaces distincts.

Nathalie BARON ALDIN - Direction de la construction/Service équipement:

-Depuis les parties communes, il y aura un espace vitré pour l'attente des parents.